

---

## Programme de Formation

---

### SST - Les grands principes de la Santé et de la Sécurité au Travail et bonnes pratiques - CALIX

---

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

Directeur, responsable de site et/ou animateur QSE



##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les grands principes de prévention
- Mieux appréhender les risques
- Se familiariser avec la réglementation en vigueur
- Informer le personnel sur les comportements / bonnes pratiques à adopter
- Analyser un accident du travail.



##### **Description**

###### **SEQUENCE 1 : APPREHENDER LA SECURITE DANS L'ENTREPRISE**

- Introduire la sécurité dans l'entreprise au travers de 3 facteurs principaux :
  - La personne
  - La transparence
  - Le dialogue social
- Les acteurs participant à la réussite de la mise en place d'une « politique sécurité »
  - *Exercice pratique : Définir les acteurs internes et externes participant à l'intégration de la sécurité à l'entreprise*

###### **SEQUENCE 2 : LA REGLEMENTATION ET LES GRANDS PRINCIPES DE PREVENTION**

- Mettre en place la prévention selon les grands principes de la sécurité :
  - Eviter les risques
  - Evaluer les risques
  - Agir / prévenir / protéger
- Les risques et les bonnes pratiques - Le socle
  - Documents, registres, contrôles et affichages : quelles obligations réglementaires ?
  - La gestion des salariés à l'embauche et leur suivi médical
- Les risques et les bonnes pratiques – Les principaux risques pris un à un



- Manutention mécanique
- Circulation
- Produits chimiques
- Ergonomie
- Nuisances sonores
- Travail isolé
- Incendie
- Risque psycho-social
- *Exercice pratique : Elaborer une partie de l'évaluation des risques*

### **SEQUENCE 3 : LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES**

- Les acteurs internes
  - Les collègues et l'encadrement
  - Les représentants du personnel
    - Les CSE et la CSSCT
- Les acteurs externes
  - Le médecin traitant et le service de médecine au travail
  - L'inspection du travail
  - Les associations
  - L'avocat
  - Les services de l'ordre

### **SEQUENCE 4 : LES ACCIDENTS DE TRAVAIL, DE TRAJET ET DE MISSION / LES MALADIES PROFESSIONNELLES**

- Définition de l'accident et de la maladie
- La gestion de l'accident
  - Signaler
  - Déclarer
- L'enquête
  - Informer
  - Faire intervenir le CSE / la CSSCT
  - Construire l'arbre des causes
    - Recueillir les faits
    - Exploiter les résultats
- Le coût d'un accident du travail
- *Exercice pratique : Reconstruire les arbres des causes*

#### **Prérequis**

Aucun



### **Modalités pédagogiques**

- **Mise en situations** réelles
- Utilisation d'exercices et de **cas pratiques** propres au **secteur du recyclage** afin de permettre les échanges sur des cas concrets adaptés aux entreprises inscrites ;
- Les supports et outils proposés sont issus des pratiques des intervenants CALIX et de leurs expériences professionnelles variées issues des entreprises
- Echanges interactifs
- Les méthodes pédagogiques utilisées privilégient la dynamique de groupe, la pédagogie active et se basent sur des **expériences concrètes et les réalités d'entreprise**. Les formateurs font partager leurs expériences terrain. Les participants mettent en pratique progressivement les outils et méthodes
- Tous les Formulaires utilisés au cours de la formation sont mis à disposition



### **Moyens et supports pédagogiques**

- Exercices pratiques
- Matériels et supports informatiques
- Ressources documentaires



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Quizz de connaissance en début de formation
- Quizz d'évaluation des acquis et de l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires :
  - Bilan à chaud par tour de table et questionnaire de satisfaction écrit (ou en ligne pour les sessions en visio)
  - Bilan à froid via un questionnaire en ligne envoyé 3 mois après la session de formation
- Une **attestation** mentionnant les **objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation** des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation accompagnée d'un certificat de réalisation (ou feuille de présence).
- **Formation non diplômante**